

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année coûtent ensemble 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, par la poste	24
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance, par la poste	24
Aux deux publications réunies, par an, en avance, par la poste	48
Tout instituteur abonné et payant l'abonnement, reçoit gratuitement le Journal	

PRINX DES ANNONCES.

Signatures et annonces, première insertion, par ligne	25
Signatures et annonces, deuxième insertion, par ligne	20
Signatures et annonces, troisième insertion, par ligne	15
Announcements par lignes, par semaine	25
Tout insertion subséquente, le quart du prix (sauf sur les annonces.)	

AFFAIRES D'EUROPE.

DÉPUTATION D'IRLANDE.

Nous avons en tous temps et dans toutes les occasions exprimé nos sympathies pour les malheureux du peuple irlandais, mais on connaît aussi notre opinion constante sur cette chimère malheureuse qu'on nomme le Rappel. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que nous donnions une entière approbation à la réponse de M. de Lamartine.

Dans le Manifeste qu'il a adressé le mois dernier aux puissances étrangères, M. de Lamartine déclarait que la France ne laisserait pas opprimer les nationalités qui chercheraient à se reconstruire. Tel ou tel parti, en Irlande a pu croire qu'un principe applicable à l'Italie ou à la Pologne, en un mot à toute nationalité distincte qui aurait à craindre l'intervention ou l'oppression d'une puissance étrangère, pourrait également s'appliquer à l'Irlande. C'était évidemment une erreur; et, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, nous nous félicitons qu'une occasion ait été donnée au représentant du gouvernement français de fixer nettement sur ce point la politique de la nouvelle République. Il est bon d'ailleurs d'observer que les députés irlandais ne sont pas venus au nom de toute l'Irlande. Non seulement ils ne représentent point leur pays tout entier, mais ils ne représentent pas non plus le parti du Rappel tout entier. Nous ne voulons pas entreprendre ici le dénombrement des partis qui divisent l'Irlande; ce serait un peu long. Nous nous bornons à rappeler que, même parmi les Irlandais qui demandent la séparation législative entre leur pays et l'Angleterre, ceux qui étaient hier à l'Hôtel-de-Ville de Paris ne sont délégués que par une minorité; et qu'en ce moment même, pendant que la Jeune-Irlande pèche la guerre pour avoir le Rappel, la Vieille-Irlande continue à pêcher la paix et la force morale. Si le gouvernement français voulait se mettre d'accord avec les Irlandais, il faudrait qu'il commençât par prier les Irlandais de se mettre d'accord avec eux-mêmes. Quand les Irlandais se réunissent et revendiquent leur indépendance, ils le font au nom d'un principe de souveraineté nationale; mais le parti qui, en Irlande, demande une législature locale reconnaît en même temps la souveraineté de la couronne de la Grande-Bretagne. C'est purement et simplement du provincialisme; c'est-à-dire ce qu'il y a de plus contraire à tout ce que nous sommes et à tout ce que nous faisons; et le gouvernement français, en se faisant l'allié de la Jeune-Irlande ou de la Vieille-Irlande, ne se ferait l'allié de l'un ou de l'autre.

Les paroles de M. de Lamartine produisirent dans toute la Grande-Bretagne, en Irlande comme en Angleterre. Nous les approuvons pleinement, pour notre part, parce qu'elles contiennent des assurances formelles du désir de la République de maintenir la paix et de respecter les droits de toutes les nations. Nous voudrions qu'elles puissent contribuer à calmer l'effervescence qui s'accroît de plus en plus en Irlande; mais nous craignons qu'elles n'en aient pas le pouvoir. Nous craignons qu'avant peu de temps ce malheureux pays ne soit le théâtre de quelque scène sanglante; nous le déplorons profondément parce que nous en prévoyons l'espece, et parce que nous sommes toujours convaincus que le Rappel serait une chose funeste pour l'Irlande elle-même. La guerre entre le pauvre et le riche, entre le propriétaire et le tenancier, continuerait son cours fatal à travers tous les changements politiques; ce n'est pas l'union législative avec l'Angleterre qui est la source de cette lutte intestine, et ce n'est pas la séparation des Parlements qui la fera cesser.

Nous nous permettrons une dernière remarque. Nous voyons avec une certaine surprise que les délégués irlandais, dans les adresses qu'ils ont présentées au gouvernement de la République, se donnent à plusieurs reprises le titre d'esclaves. Nous craignons qu'il n'y ait dans ce mot un peu d'exagération irlandaise. Car enfin des députés de la Jeune-Irlande qui sont venus à Paris, il y en a deux, si nous ne nous trompons, qui sont en ce moment-ci même sous le coup d'une accusation de sédition dans leur pays. Il y a une huitaine de huit jours les magistrats de Dublin décernent contre eux des mandats d'arrêt, et les citent à comparaître devant la Cour du banc de la reine. Les trois précédents donnent caution, comme cela se fait selon les lois anglaises, et prennent l'engagement de se présenter devant la Cour au jour fixé; puis, en attendant, il y en a un qui reste à continuer ses harangues comme par le passé et deux qui s'embarquent fort tranquillement pour venir nous dire qu'ils sont esclaves. Sérieusement et sincèrement, on n'est pas très esclave sous des lois pareilles.

Non, ce n'est pas là qu'est l'esclavage de l'Irlande. Il est dans sa constitution territoriale, dans son état moral; il est dans l'Irlande elle-même plus que dans l'Angleterre. Son premier besoin, ce n'est pas l'indépendance, c'est la régénération. (Journal des Débats.)

Aux peuples d'Italie, salut et bénédiction apostolique.

« Les événements que ces deux mois ont vu se succéder et s'enchaîner avec tant de rapidité ne sont pas une œuvre humaine. Malheur à qui n'entend pas la voix du Seigneur dans ce vent qui souffle renverser et briser les cedres et les chênes! Malheur à l'orgueil humain, s'il attribue aux fautes ou au mérite de quelque homme que ce soit ces merveilleuses révolutions, au lieu d'y adorer les secrets des-cins de la Providence, soit qu'ils se manifestent par les voies de la justice ou par celles de la miséricorde; de cette Providence qui tient dans ses mains tous les empires de la terre! Et nous, à qui la parole a été donnée pour interpréter la inette éloquence des œuvres de Dieu, nous ne pouvons pas nous taire au milieu des regrets, des craintes et des espérances qui agitent les cœurs de nos enfants.

« Et d'abord, nous devons vous dire que si notre âme fat émue en apprenant de quelle manière, dans une partie de l'Italie, l'intervention de la religion fut prévenue les dangers de ces changements et comment la charité, par ses actes fit éclater la noblesse des cœurs, nous ne pouvons, cependant, ni ne pouvons nous qu'être profondément affligé des insultes qu'en d'autres lieux les ministres de cette même religion eurent à souffrir. Quand même, oubliant notre devoir, nous passerions ces insultes sous silence, ce silence pourrait-il empêcher de diminuer l'efficacité de nos bénédiction?

« Nous ne pouvons nous empêcher de vous dire encore que le bon usage de la victoire est chose plus grande et plus difficile que la victoire même. Si le temps présent rappelle une autre époque de votre histoire, que les enfants profitent des erreurs de leurs pères! Souvenez-vous que toute stabilité et toute prospérité ont pour première raison civile la concorde; que Dieu seul est celui qui unit les habitants d'une même demeure; que Dieu n'accorde ce bienfait qu'aux hommes d'humilité et de mansuétude; à ceux qui respectent ses lois dans la liberté de son église, dans l'ordre de la société, dans la charité envers tous. Souvenez-vous que la justice seule édifie, que les passions ne savent que détruire, et que celui qui prend le nom de roi des rois s'appelle aussi le dominateur des peuples.

« Puissent nos prières monter devant le Seigneur et faire descendre sur vous cet esprit de prudence, de force et de sagesse, dont la crainte de Dieu est le principe, afin que nos regards contemplent la paix sur toute cette terre d'Italie, que, dans notre charité universelle pour le monde catholique, nous ne pouvons pas appeler la plus chère, mais que Dieu, dans sa bonté, a voulu, du moins, placer plus près de nous.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 20 mars 1848, la seconde année de notre pontificat.

Pie IX, pape.

« Voici la lettre que M. Thiers a adressée aux électeurs des Bouches-du-Rhône, qui lui ont offert leur suffrages :

« Je vous remercie, messieurs, du souvenir que vous avez bien voulu conserver de moi, et des services que j'ai essayé de rendre à la France pendant dix-huit années de vie publique. Je crois, en effet, que j'avais droit, autant que mes concitoyens, au choix du département dans lequel je suis né. Il est bien vrai que je n'ai désiré ni voulu la République, car, dans mon opinion, la monarchie constitutionnelle était suffisante pour nous assurer une large liberté; et l'état de l'Angleterre, pendant les deux derniers siècles, me semblait pour moi, par une destinée qui n'était point à dédaigner. La Providence en a décidé autrement; je m'incline devant ses décrets; et si je suis prêt à résister à toute tyrannie, je ne résisterai jamais à la force des choses, manifestée par des signes éclatants. J'accepte donc la République sans arrière-pensée; mais je n'entends désavouer aucune partie de ma vie.

« ... J'ai donc consenti à être porté à la députation; j'y ai consenti par devoir, par dévouement, par honneur, non pour travailler dans la future assemblée à une restauration déguisée, mais pour y travailler franchement à constituer la nouvelle République sur des bases solides et durables, pour y défendre les conditions essentielles de toute société, la famille, la propriété, la liberté des transactions.

« On me dit qu'on attend de moi des déclarations, des explications, des engagements; que les républicains de la veille, peut-être même ceux du lendemain, ne me trouvent pas républicain de date assez ancienne (ce que je reconnais en toute humilité); que les conservateurs ont souvenir de mon opposition; que le clergé, notamment, qui veut bien apprécier mon amour de l'ordre, aurait besoin d'être rassuré sur mes tendances au sujet de la question de l'enseignement, question bien éloignée et bien transformée aujourd'hui. Je m'explique tous ces scrupules; mais, pour le lever, je n'entends désavouer aucune de mes opinions antérieures.

« Je prie donc mes amis de se dispenser de tout effort, de ne point se compromettre pour seconder ma candidature, surtout de ne prendre aucun engagement pour mon compte; je n'en veux prendre aucun, que celui de travailler loyalement à bien constituer le nouvel ordre de choses. Prêt à remplir courageusement une mission difficile si elle m'était confiée avec abandon, je ne la désire plus dès qu'elle m'est contestée, quelque peu qu'elle le soit.

« On dit qu'une nouvelle et singulière catégorie de postulantes est allé faire acte de réclamation auprès du gouvernement provisoire. Une nombreuse députation de vieilles filles, précédées d'un drapeau blanc décoré d'une image de Sainte-Catherine, s'est rendue en corps à l'Hôtel-de-Ville, pour demander que la République voulût bien organiser un peu la question du mariage, et garantir désormais à toutes les citoyennes au moins un minimum de mari.

LE RAPPEL DE L'UNION.

ARTICLE PREMIER.

La patrie doit être l'affection de l'homme politique, car l'homme passe et la patrie demeure pour jouir ou pour souffrir.

Ne dirait-on pas que nous sommes nés pour le malheur, et que le génie du mal plane en vainqueur sur notre triste patrie; que nos destinées sont confiées tout entières à l'ouragan qui passe pour dévaster, à la trombe qui fonce et brise dans son adieux tourbillonnement! A peine le voyageur s'est-il remis du terrible naufrage qui vient de l'assailir, à peine vient-il d'essuyer les larmes que lui a fait verser la perte de compagnons chéris, que sans attendre la sérénité parlée à l'horizon encore voilé, sans écouter les conseils d'hommes expérimentés qui lui indiquent des routes sages et connues, qu'il s'élançe à pleines voiles sur une mer sans limites et sans rivages, n'ayant pour toute boussole que son désir et ses brillantes espérances! Le vent est favorable; il souille pin de joie au rivage qui s'éloigne et à ceux qui frémissent à l'aspect peu rassurant du ciel. Hélas! il n'y a plus de terre; le firmament étend sur la mer sa voûte infinie, le vent souille plus fortement, les cordages s'agitent et sillent; la mer se soulève et gronde avec fureur, l'éclair sillonne et vient s'abattre sur le vaisseau avec un horrible fracas; la vague se rejette en nappes incandescentes sur les pavois pour précipiter dans le gouffre tout ce que la foudre a frappé. Que deviendra ce défilé de navire sans guide, ballotté par la tempête, et prêt à chaque instant de s'abîmer dans les flots? et ce reste d'équipage suspendu entre l'existence et la mort? Dieu viendra sans doute à son secours. Tel est le vaisseau de l'état, telle est la destinée que nous poursuivons avec un lugubre aveuglement, tout en criant que le salut de la patrie ne peut être que dans l'agitation et dans la tempête. Nous ne sommes forts que dans la faiblesse et dans l'abaissement, car ce n'est que la que nous sommes faibles. A peine, après cinquante ans de lutttes orageuses, possédons nous un pouvoir qui ont fécondé notre sang et les cendres de nos ruines étendues encore, que nos passions et nos ambitions poussent des cris de colère et de vengeance, et moralisent notre force à l'infini. L'histoire est la part que l'humanité a eue de la destinée certaine de la société travaillée par de pareils éléments. Nous possédons l'église-maison s'il nous ne voulons pas du salut de la patrie par d'autres que par nous, et pour nous donner cette culpable jouissance, nous sommes prêts à chaque heure à tout remettre en que bon et à nous enflammer aux incertitudes de tous les systèmes et de toutes les théories possibles.

Les graves événements qui se passent en Europe, les tristes qui vont s'abîmer tour à tour dans le gouffre sans fonds de la démocratie, doivent ébranler profondément nous l'avons à donner de l'attente et des espérances aux hommes de l'avenir et de l'agitation; ainsi n'oublions pas d'agitation quelque part qu'il faille autoriser afin d'être prêts pour les événements qui se préparent en Angleterre; comme si les mouvements des charnières, qui ont bien raison en quelques points, pouvaient nous sembler au aux griffes du Léopard. On vous dira avec la main levée: il n'est rien de plus facile que de se refuser, et par là vous évitez la honte de vous refuser; comme si la honte était la qualité habituelle des gouvernements! Les corps collectifs ont d'ailleurs honte parce qu'ils n'ont pas de physiologie qui puissent rougir. Il n'y a que l'instinct de la conservation et la nécessité qui fasse faire aux gouvernements ce que les peuples appellent justice. Personne ne dira que la France, la Prusse, l'Autriche et tant d'autres pays n'agissent soumis au régime de l'arbitraire, devant à la honte des despotes et de leurs conseillers, la mesure de liberté et de justice dont elles jouissent maintenant.

Mais pour cela il faut être fort. Si vous êtes forts, marchez au bonheur et à la liberté par le chemin le plus court; vous aurez raison même d'être violents. Si au contraire vous êtes faibles, vous aurez tort de toutes manières vous aurez tort envers l'histoire qui vous condamnera et vous accusera d'une manque de prévoyance et de maturité; vous aurez tort, cruellement tort, vous le savez, envers vos vainqueurs; vous aurez tort envers vous-mêmes et surtout envers la société que sans mauvaise volonté, nous voulons le croire, vous aurez imprudemment poussé à sa perte et à sa destruction. Washington serait-il aussi grand dans l'histoire et dans l'admiration du genre humain, s'il avait succombé à la puissance de la Grande-Bretagne après ses incroyables efforts pour donner la liberté à ses trois millions de compatriotes? Ou compte que 300,000 hommes périrent dans les sept années de la guerre de l'indépendance américaine. C'était un peuple fort par le nombre, fort par son incroyable industrie, fort par son homogénéité, fort par l'appui de la France, et fort des luttes de l'Angleterre avec des puissances étrangères. Aujourd'hui le leopard britannique étend ses pattes immenses sur toutes les régions que le soleil éclaire et réchauffe; ses flottes couvrent toutes les mers et

portent partout le signe de sa force et de ses incomparables ressources. Trente-quatre ans de paix avec les grands pouvoirs de l'Europe lui ont permis de développer au-delà de toute conception sa puissance et son industrie. Elle est travaillée, il est vrai, à l'intérieur par un vautour qui déchire et dévore ses vastes entrailles, la famine. Mais bien des prophètes ont prédit sa ruine ou son abaissement, et cependant le géant est encore là debout sur son rocher, mesurant l'abîme, et pendant qu'il arrache d'une main de ses entrailles mutilées le chancre qui le dévore, il dirige de l'autre, dans le sens de sa volonté, la tempête et le flot de la mer.

Si d'autres considérations ne peuvent valoir à nos yeux, calculons du moins notre force, car la lutte arrivera au moment que nous n'aurons pas prévu. Ne nous a-t-elle pas déjà surpris une fois il y a onze ans, lorsque nous étions loin de l'attendre, si tôt du moins? n'a-t-elle pas déjà joué tous nos calculs et toutes nos espérances, si toutefois nous avons calculé et nous avons espéré? Vous aurez beau dire, comme on le ditait alors, que vous ne voulez pas la lutte, vous l'avez malgré vous à cause de la nature même et du but avoué de votre agitation. C'est exclusivement de la nationalité que vous voulez, car vous déclarez explicitement que vous ne voulez pas du libéralisme, et vous donnez pour mot d'ordre ce qui se passe en ce moment par de là l'Atlantique.

Où dira sans doute pour nous répondre que nous sommes des alarmistes, que par nos lugubres prophéties nous appelons la guerre et la mort. Ah! nous trahissons de la sorte nous-même ceux qui nous prédisaient, avec une arrogance pardonnable dans un moment suprême, la tempête et la foudre qui ont labouré si cruellement les champs de notre triste patrie et qui ont porté une si rude atteinte à notre principe de vie sociale! Nous savons que ceux qui, dans tous les temps, ont prêché aux peuples la prudence et la modération, ont rarement été populaires, car l'affection et l'admiration publiques naissent plus facilement de l'enthousiasme et du sentiment surexcité. Aussi ne verrons nous flatter des passions qui ont d'ailleurs leur point d'appui dans le meilleur des motifs et dans la plus noble des causes, celle de la justice et de la liberté. Nous comprenons que le journalisme a une mission plus réelle, sinon plus facile, que celle de se laisser dominer par une impulsion momentanée imprimée à l'opinion, quelque forte et quelque universelle que puisse être cette impulsion, et de se confier au torrent qui passe pour dévaster; il a celle de prévoir et d'avertir, il a celle de discerner et de combattre avec tout le sang-froid possible dans la lutte, toutes les opinions généreuses ou non, raisonnables ou irrationnelles, qui peuvent mettre en danger les libertés existantes et les éléments de vie et de régénération sociale et politique. Si l'on conçoit que cette mission est essentielle, on doit la respecter et l'adopter. Si au contraire, on veut la puissance et la flatterie, précieusement parce qu'elle est nécessaire et convenable par le fait même qu'elle est impopulaire quelque part, ce qu'on appelle la liberté de la presse et de la discussion publique sont d'indignes mensonges, de déplorables injustices faites au droit de chacun de donner son opinion et de discuter celle d'autrui au profit de tous. Nous détestons cette tyrannie la plus détestable de toutes, puisqu'elle est la plus nuisible et qu'elle tend à tarir profondément dans leurs sources la civilisation qui se produit par la discussion, et le bonheur qui ne peut être que dans la lumière et la prospérité.

Pour notre part nous prétendons garder cette liberté; mais si on venait à nous la ravir forcement, nous jetterions notre plume dans le torrent que nous tendrions solidaire des maux des mauvais jours, puisque l'on veut que ses eaux seules, sans direction et sans plénitude, soient chargées de porter vers l'avenir nos vies, celles de nos familles et nos intérêts les plus chers. Mais auparavant, il nous sera permis, nous l'espérons du moins, de développer complètement notre pensée sur une question aussi importante que celle de vie et de mort pour notre pays; après, s'il le faut, nous garderons le silence, en attendant de, jours de réflexion et de sérénité, car nous ne voulons pas avoir raison seul contre notre pays, s'il ne partage pas nos craintes et nos opinions. Mais nous n'aurons pas assez de patriotisme pour prendre pour la volonté du pays des mouvements partiels et encore incapables de définir et de se définir; nous lui voulons plus de largeur et d'étendue.

Ce n'est pas du libéralisme, dites vous, c'est de la nationalité qu'il nous faut; c'est de la nationalité exclusive. Nous avons déjà fait de la nationalité exclusive, et ceux qui sont assez vieux ou qui ont assez lu pour connaître l'histoire politique des vingt-cinq dernières années, savent que des hommes qui marchaient avec nous, qui reconnaissaient comme nous les injustices du gouvernement britannique à notre égard, qui détestaient comme nous, et plus que nous peut-être, les privilèges, les monopoles et les pernicieuses influences de la bureaucratie et des pactes de familles, sous l'ancien régime, ces hommes nous en avons fait des ennemis irréconciliables et puissants qui ont cru trouver dans notre exclusivisme dit national, le droit de nous être injustes et de nous exclure à leur tour.

Nous les avons forcés de se rallier au gouvernement et à ceux qu'ils haïssaient, en reculant chez eux au même degré l'instinct puissant de conservation et de vie nationale. L'agitation paisible s'anima, devint ardente et puis tempétueuse. La lutte s'engagea désastreuse et terrible. Non seulement il nous fallut combattre ces adversaires que nous nous étions créés, mais la nationalité s'affaiblit, se morcela, se déchira par des guerres intestines; le sang coula et cette nationalité, vivace, trop vivace peut-être, paya dans les ruines et dans le sang les cris de guerre poussés en son nom. Le despotisme, appuyé sur une nationalité, qui valait vivre elle aussi, et qui chercha son salut dans l'ombre du trône, le despotisme, se dressa de colère, et sévit avec fureur. Trop faibles, nous fûmes écrasés. Wolfred Nelson combattit, il est vrai, comme un lion avec sa bande de braves sur les rives du Richelieu, et triompha. Mais sa victoire fut vaine et le héros et plusieurs de ses compagnons allèrent chercher dans l'exil le prix de leurs sacrifices et de leur courage. Et l'immortel Chénier?... ne pouvant vaincre voulut mourir. Bientôt le bourreau dressa sa terrible hache, et de Lormier, Cardinal, et bien d'autres payèrent de leur vie un patriotisme dont le dévouement s'éleva au-dessus des veuves, des orphelins et couvrit le pays de désolation et de ruines, mais ne put le sauver.

On a dit quelque part qu'il y avait de la lâcheté à ne pas dire toute vérité et à ne pas jeter à la face des tyrans leurs injustices et leurs spoliations. Le courage est quelque chose de noble et de beau, mais pour être méritoire, il a besoin d'être utile, et il ne peut y avoir de mérite à dire ce que l'on croit être la vérité, si loin de faire du bien, elle peut faire du mal à la société au nom de laquelle on la dit, et qui devient par la solidarité des maux qu'elle peut produire.

Vous voulez agir le rappel de l'Union au nom de la nationalité; vous rejetez le libéralisme, c'est-à-dire la justice pour tous. On comprend ce que signifie ce cri de nationalité poussé au milieu des éléments d'une société, travaillant depuis dix ans à sortir de ses ruines et à se reconstruire par la paix et par la concorde. Nous déclarons qu'il faut s'emparer du sol pour y assoir et y élever « notre race. » D'après ce principe vous devez déguerpir pour faire place aux tribus sauvages que vous retenez irrésistiblement au fond des forêts, en ils ont, en vertu de la possession, des droits antérieurs aux vôtres.

Dès que vous répudiez le libéralisme, ce grand principe de fraternité, et conséquemment d'union et de force entre tous les enfants d'Adam; dès que vous faites comprendre qu'il y a exclusion et isolement pour tout ce qui n'est pas votre nationalité, pour tous ceux qui ne parlent pas votre langue, dès ce moment vous déclarez la guerre à ces derniers. Ils sentent qu'ils ne sont plus vos frères, ils sentent qu'ils sont nationaux; ils sentent que ce n'est plus entre eux et nous une simple question d'opinion, d'intérêt et de justice sur lesquels les hommes peuvent s'accorder ou différer, sans démarcation de langage ou d'origine; ils sentent enfin que leur nationalité est en danger, et que c'est pour eux une question de vie et de mort. Par votre politique absurde et meurtrière, vous placez en face l'une de l'autre et dans une position d'agression, deux nationalités prêtes à s'entre-choquer au premier signal. Pour produire ce terrible choc, il ne faut que l'étincelle électrique. La population bascanne d'origine britannique, plus fière que la nôtre numériquement, jetera un cri d'alarme et de désolation à ses nationaux du Haut-Canada, et ces 800,000 hommes, plus nombreux que nous, et dont une sage politique nous avait fait des amis, nous les bourgeois indéfiniment content nous jusqu'au dernier, parce que l'instinct national est plus fort chez l'homme que l'intérêt matériel et les principes. Après cela, si l'Angleterre, dont vous blâmez tant les injustices, voulait faire peser plus lourdement sur vous son joug de fer, vous cherchiez en vain dans votre fatal isolement des amis qui vous protégeraient. Vous trouveriez, au lieu de protection et d'appui, des armes dans les mains de vos anciens amis pour vous égorger. Telle serait votre position, désolant avenir que nous repoussons de toutes les puissances de notre être, et qui, nous en avons la raffraîchissante espérance, ne sera pas celui de notre pays! Telle serait notre forte position pour attendre « les événements qui se déroulent de l'autre côté de l'Atlantique. »

Il ne faut pas se faire illusion sur les mots, il ne faut pas la fatigue d'un côté, et l'enthousiasme et l'amour de la patrie de l'autre, nous fasse franchir imprudemment les limites de la justice dont l'origine est plus divine et plus féconde que la nationalité. Ce dernier mot résonne si agréablement à nos oreilles, que nous oublions quelquefois que ce n'est pas être national que d'être injuste, que ce n'est pas être national que de pousser son pays vers sa ruine pour le seul plaisir de prôner sa nationalité.

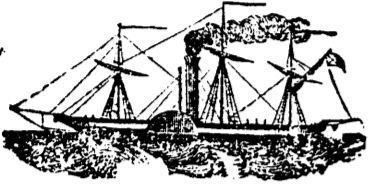


LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 9 MAI 1848.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'excellent article sur le Rappel de l'Union publié sur notre première page, que nous empruntons au Journal de Québec.

PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.



NOUVELLES D'EUROPE.

7 JOURS PLUS TARD.

Le steamer *Britannia* parti de Liverpool le 22 avril est entré au port de Boston dimanche à 2 heures P. M.

Les prix du grain sont fermes en Angleterre. Les provisions du dehors sont peu abondantes, les acheteurs nombreux.

A Mark lane : Froment Canadien et des Etats-Unis, 43s. à 48s. Mais, Blé d'Inde 24s. à 27s.

Demandes pour la fleur américaine, modérées.

Les provisions anglaises sur le marché sont bonnes.

CANADA.—Etats-Unis, 26s. à 27s.

A Liverpool, fermeté dans les prix : il y a propension à la hausse.

Voici les items de nouvelles que nous transmettent hier la voie télégraphique de Troy.

Les chartistes continuent à s'agiter en Angleterre.

Un meeting réformiste a été tenu à Londres sous la présidence de M. Hume. 40 membres du Parlement étant présents, au nombre desquels on comptait M. Cobden.

Le bill pour "la sûreté de la couronne" a été adopté par la Chambre des Communes, à une très forte majorité.

L'Irlande est dans un état violent d'agitation. Il paraît certain que des désordres ont éclaté. Le parti O'Connell a dépassé les limites constitutionnelles. Le comte de Schrewsbury s'est prononcé en faveur du rappel de l'Union.

Les débats du procès de Mitchell, O'Brien et Meagher, ont commencé.

Thomas Steel a essayé de se suicider.

On se porte en foule aux banques d'épargne, pour retirer des dépôts.

ANGLETERRE.—Le bill pour assimiler les lois d'Irlande à ceux de l'Angleterre relativement à la haute-trahison et à la sédition a subi sa seconde lecture par une majorité de 417 voix.

Au milieu des troubles de l'Europe, il est évident que pendant la durée de la paix et de l'ordre en Angleterre, le principal commerce de l'Europe et de l'Amérique se fera dans les ports anglais. Le maintien de notre crédit aura le même effet que nos flottes pendant la guerre continentale, celui d'offrir sûreté à nos marchands et à ceux des nations avec lesquelles nous sommes en alliance. La tranquillité et l'ordre régneront en Angleterre. Les craintes conçues au sujet de la manifestation des chartistes ont paralysé toutes les affaires pendant la dernière semaine ; mais comme tout sujet de crainte à cet égard a disparu, la confiance va renaître et le commerce va reprendre une activité plus grande que jamais.

Le grand nombre d'étrangers qui ont paru dernièrement dans les rues de Londres et de Dublin, dans un tout autre motif que l'agrément ou les affaires, a engagé le gouvernement à faire revivre l'acte des aubains pour un temps limité.

IRLANDE.—Le mouvement progresse lentement mais fermement parmi les protestants. Une réunion préparatoire a eu lieu à Drogheda, le 6, sous la présidence de M. North pour discuter si le rappel de l'Union serait ou non, favorable à l'Irlande. Les catholiques ont été exclus de cette réunion qui a adopté la résolution suivante :—

"Nous demandons respectueusement, légitimement et avec fervor au parlement anglais le rappel de l'Union législative entre la Grande Bretagne et l'Irlande." La question a été discutée avec calme et avec raison. M. Ferguson, l'éditeur du *University Magazine* a joint le drapeau du rappel, ainsi que M. Butt, conseil de la Reine, M. Graves et les docteurs Graves et Hollis les médecins les plus éminents de Dublin. On dit même que le comte de Roden, ex-maire des orangistes de l'Irlande est aussi partisan du rappel. Sir James C. Anderson a adressé à lord John Russell deux lettres le priant d'accorder le rappel de l'Union avant qu'il soit trop tard. Une section des conservateurs de Dublin voyant la tournure que prennent les choses, ont fait une déclaration dans laquelle ils suggèrent la convocation du parlement anglais à Dublin pendant un certain temps chaque année, pour régler les affaires de l'Irlande et comme le meilleur moyen de satisfaire le mécontentement public. Les auteurs de cette déclaration sont MM. Blackale et Fox, M. P. P.

—On parle d'une conférence pour régler la position des églises catholique, protestante et

presbytérienne de l'Irlande au cas où le mouvement actuel donnerait une législature à ce pays. Il n'y a aucun doute que la cause du rappel fait des progrès même parmi les orangistes.

—On continue l'achat des armes à feu. Les populations des comtés de Kilkenny et de Galway sont armés. A Limerick, les armuriers sont occupés à fabriquer des carabines et des lances en nombre considérable. A Belfast on fabrique aussi des armes, et les *repealers* s'exercent au maniement des armes et aux évolutions militaires.

La *Sentinelle de Carlow* dit, que des émissaires de Dublin parcourent les comtés de l'Irlande pour engager le peuple à se tenir prêt au premier avis.

La désaffection des troupes augmente d'une manière alarmante.

Le rappel compte des partisans dans le 2e dragons (Scots Grey), les 7. 8. 13. 31. 47. 57. 75e régiments de ligne.

A Derry le boulevard du protestantisme et de l'Union, il y a eu une assemblée nombreuse en faveur du rappel.

—Le gouvernement augmente ses mesures de sûreté et par terre et par mer et a maintenant en Irlande une force de 45,000 hommes.

—Toutes les classes désireuses de maintenir l'ordre s'arment pour le protéger. Les hommes de loi, les employés de la poste emploient leurs moments de loisir à s'exercer aux évolutions militaires.

—Les localités de Ennis-killen, Cork, Belfast, Benburb et cinq autres ont envoyé au lord lieutenant des adresses d'approbation.

—Le Révérend Dr. Yore un des vicaires-généraux de Dublin a eu une entrevue avec lord Clarendon. Dans cette entrevue il a franchement déclaré au noble lord que le rappel de l'Union pouvait seul satisfaire le peuple.

Le *Herald de Dublin* dit, que le bruit court que le gouvernement est en négociation avec certains chefs du parti du rappel.

—Le *Freemans Journal* annonce que deux évêques catholiques ont été appelés à Londres par le gouvernement.

La famine et la destitution poursuivent leur cours. Les demandes sur les banques d'épargne continuent.

FRANCE.—Grande confusion dans les affaires. Un complot a été formé pour renverser le gouvernement provisoire et assassiner Lamartine, ayant pour chef Ledru Rollin. Une assemblée monstre d'ouvriers a été tenue.

ALEMAGNE.—Toute l'Allemagne est dans un état complot d'anarchie. Dans le grand duché de Bade, le peuple s'est soulevé contre les troupes.

HESS-CASSEL.—Le résultat est annoncé, comme formidable.

SAXE.—Dans le Nord de la Saxe, le gouvernement n'a pas été assez fort pour réprimer l'insurrection qui a éclaté.

PRUSSE.—Duché de Posen. La diète prussienne est dissoute. Berlin est dans un grand état d'agitation. Dans le duché de Posen, les Polonais ont formé des retranchements. Leur armée, suivant les uns, est forte de 10,000 hommes, suivant les autres, de 22,000 hommes. Cependant l'insurrection ne paraît pas sérieuse.

DANEMARK.—Une nouvelle bataille a eu lieu à Schleswig-holstein.

Les Allemands ont eu un léger avantage.

VIENNE.—Le commerce est entièrement détruit. Il y a à Vienne un fort parti Autrichien qui attend l'occasion de se révolter.

ITALIE.—La ville de Vérone est au pouvoir de l'armée piémontaise, commandée par le roi de Sardaigne. Une attaque a été faite pour prendre d'assaut la forteresse de Peschiera, entre Brescia et Vérone, mais elle a été repoussée.

NAPLES.—Le roi de Naples a été forcé de promulguer une proclamation en faveur d'une Union indépendante de l'Italie.

SICILE.—Le gouvernement a ordonné aux jésuites de quitter la Sicile.

EGYPTE.—Un mouvement révolutionnaire a éclaté en Egypte, le Pacha promet des réformes, mais aussitôt que le calme fut rétabli, il fit décapiter les chefs de la sédition.

A BAS LES AUBERGES.

Voici l'époque où nos magistrats sont appelés à renouveler les licences d'auberges.

La presse marquerait à sa mission sacrée, si dans une pareille circonstance, elle n'élevait de nouveau sa voix puissante, contre l'abominable abus des licences d'auberges en ce pays.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, les auberges sont une des plaies les plus hideuses qui défigurent le Canada. Les auberges sont de véritables vampires qui, dans mille endroits, sucent et devorent le sang du peuple.

Ce sont les auberges qui encombreront nos cours d'accusés. Ce sont les auberges qui remplissent nos prisons de criminels : C'est dans les auberges qu'une partie de notre jeunesse, sur qui le pays aurait le plus droit de compter, dans les villes comme dans les campagnes, va apprendre à perdre l'argent, le temps, l'intelligence et l'honneur. Ce sont les auberges qui paralysent partout les efforts que font les amis de l'éducation.

Rien n'est plus vrai que ce qu'écrivait quelqu'un il y a quelque temps et ce que proclament partout les apôtres de la tempérance : "La plupart de nos compagnons sont incapables de soutenir en semble l'école et l'auberge. Il faut qu'une de ces deux maisons tombe. Si le père frêle quente et soutient l'auberge, l'enfant devra sortir de l'école et croupir dans l'ignorance." Les 15 — 20 et 30 piastres dépensées pour la boisson, tous les ans, dans chacune de nos maisons canadiennes, (nous parlons des plus sobres et des plus modérées ; car il n'est pas rare à la ville comme à la campagne de rencontrer de

familles où l'on dépense annuellement £20 à £25 pour cet objet) absorbent et tarissent les ressources pécuniaires des sept-dixièmes de nos habitants. Donc, tout ce qu'il y a d'hommes honnêtes et amis de l'éducation parmi nous, doivent se donner la main pour diminuer de toute leur force le nombre des auberges, jusqu'à ce que cette peste publique, mille fois plus dangereuse que le choléra et les fièvres soit entièrement disparue. Tout magistrat des campagnes et des villes qui par faiblesse, par intérêt personnel, accorderait des licences au-delà du strict besoin, (si besoin il y a, ce dont nous doutons) devrait être publiquement stigmatisé comme un éteignoir de la pire espèce.

Encore si les auberges n'avaient pour résultat que de ruiner le peuple et de faire passer tous les ans le prix de ses longs et pénibles labeurs, entre les mains de quelques faiseurs de whisky ou de bière ! Mais c'est qu'à côté des ruines dont elles couvrent nos plus belles campagnes, elles sont la source journalière de crimes inconnus à nos aïeux. C'est un fait public que dans trois grandes et belles paroisses près de Montréal pas moins de soixante-douze familles des plus riches et des plus respectables, ont été réduites au dernier degré de la misère et de la dégradation depuis le court espace de 15 ans ; toutes leurs richesses ont passé par l'auberge, pour aller s'engloutir dans les distilleries, véritables abymes qu'il est grand temps de fermer.

Le pays tout entier n'a-t-il pas retenti d'un long cri de douleur en apprenant la déplorable fin de Mathon :—Cet infortuné avait passé une partie du temps qui a précédé sa mort ignominieuse dans les auberges :—Oubliant dans l'orgie de la taverne que les jours du repentir et du pardon avaient sonné pour lui, comme pour ses frères (c'était la semaine-sainte), il boit, il boit encore ; il s'enivre, il s'enivre encore : il passe d'une auberge à l'autre : partout on alimente sa vile passion, partout il rencontre de ces démons à forme humaine qui loin de tendre une main secourable à leur frère faible qui tombe, loin de le relever dans sa chute, le pousse pour quelques sols, le précipitent sans miséricorde dans le gouffre infect et fangeux de l'ivresse :—Ces aubergistes lui donnent à boire tant qu'il a un sol... Enfin la bourse de Mathon s'épuise... pour boire encore, il est réduit à voler... surpris en flagrant délit, de désespoir, il se pend... Et c'est le VENDREDI SAINT qu'il se pend ! !

N'y aurait-il pas dans ce déplorable événement comme dans bien d'autres, quelque chose de providentiel ? Les longs et douloureux râlements, que cet habitué d'auberges a fait entendre le Vendredi-Saint, (râlements qui ont du retentir d'un bout du pays à l'autre) ne seraient-ils pas plus que tous les discours, de nature à soulever l'indignation de tout ce qu'il y a de chrétien en Canada contre l'effroyable abus des liqueurs fortes, et aussi contre l'effrayante multiplicité des maisons où il est permis de vendre des boissons évanescantes !

On pourrait nous accuser d'exagération si le cas de Mathon était solitaire et isolé... et nous donnerions tout au monde pour qu'il en fut ainsi ; mais nous ne craignons pas de le dire, en parlant des maux que la boisson nous fait, il est presque impossible d'exagérer. Tous les semaines, tous les jours, nous avons à enregistrer de nouveaux malheurs directement causés par les auberges. Nous étions à peine revenus de la triste émotion causée par la mort de Mathon que dans une des plus peuplées et des plus honorables paroisses près de Montréal, la population vient d'être plongée dans la consternation et le deuil. Un des plus anciens habitants de cette paroisse, à ce qu'on nous dit, qui faisait partie du très petit nombre de ceux qui n'avaient pas cru devoir se mettre de la tempérance, vient en ville le mercredi de Pâques... entraîné par un ami pervers dans une auberge, il s'y enivre à un tel point qu'il faut l'aider le soir à monter dans sa voiture... le lendemain toute la population se rendait à l'église pour assister à une messe d'action de grâces et de tempérance. Mais quelle n'est pas la surprise et l'effroi des pieux habitants lorsqu'ils aperçoivent juste au milieu du chemin un cadavre étendu et presque méconnaissable ! A quelque distance de là, on voyait dans un fossé rempli de boue, l'endroit où ce malheureux avait d'abord roulé en tombant ivre de sa voiture pendant les ténèbres... on suivait un quart d'arpent ses traces dans le fossé, dans la boue duquel ses mains et son visage avaient dû plonger plusieurs fois... il fut facile de reconnaître par une forte trace de vase l'endroit où l'ivrogne était sorti du bourbier. C'était à 5 arpents de ce lieu qu'il s'était traîné, et était tombé mort... Sa figure et ses habits étaient tellement couverts de boue qu'il était méconnaissable !... Aubergistes sans conscience et nos magistrats qui donnez des licences à des personnes indignes de la confiance publique... voilà votre ouvrage, venez méditer sur le cadavre de ce malheureux comme sur celui de Mathon le bien et le mal que fait la boisson... et si ce n'est pas assez nous vous conduirons dans cent, dans mille familles qui tous les ans voient s'engloutir dans l'auberge leur honneur, leur fortune et leur vies... Nous vous ferons voir les larmes qui coulent partout autour de l'auberge. Nous vous ferons entendre les gémissements et les sanglots d'une multitude de mères et d'enfants qui ne comptent que des jours d'angoisse, de douleur et d'ignominie ; nous vous ferons entendre les malédictions qu'ils poussent jour et nuit contre les auberges, première et unique source de leur malheur... et s'il vous reste encore une goutte de sang humain dans les veines, vous mêlerez vos larmes à celles de ces malheureux, vous leur tendrez une main secourable... vous fermerez à jamais ces auberges, infectes repaires, où l'homme n'a qu'à mettre le pied pour cesser d'être homme.

Avec nos mille et mille auberges licencées, ouvertes comme des pièges au coin de toutes les rues, le long de toutes les routes, ne faudrait-il pas comme un miracle pour que celui qui éprouve l'irrésistible penchant à boire que donnent les alcools, puisse y résister. Si au lieu de ces sales auberges (tenues non pas toujours, mais bien souvent par des ivrognes et des vagabonds) on encourageait partout l'établissement de maisons de tempérance, le voyageur n'en serait que mieux... car rien n'est plus ridicule et plus faux que l'idée qu'il soit nécessaire de faire usage de boissons évanescantes lorsqu'on voyage ; et l'on tarirait la source de mille malheurs. Mais les maisons de tempérance n'auront-elles quelque chance de succès que lorsque le nombre des maisons licencées pour vendre des boissons fortes sera diminué... ?

La diminution, en attendant qu'on puisse dire la destruction complète des auberges, voilà donc ce à quoi doivent travailler partout les vrais amis du pays, pendant ce mois. L'administration corrompue que nous avions l'an dernier, qui avait plus d'intérêt à corrompre le peuple qu'à le bien gouverner, a donné une foule de licences à des personnes à qui la magistrature et les autorités compétentes dans les différentes localités en avaient refusées. Nous sommes bien assuré que cet abus criant va disparaître cette année. En effet les magistrats et les marguilliers dans les différentes paroisses ne sont-ils pas les meilleurs juges pour décider si telle et telle personne parmi eux est qualifiée ou non à tenir auberge. N'est-ce pas à eux qu'il appartient de juger du nombre d'auberges dont ils ont besoin ? Et n'est-ce pas vouloir tout à la fois insulter et corrompre une paroisse que de lui imposer des auberges dont elle n'a pas besoin ! Voilà pourtant ce qui s'est fait l'an dernier. Mais, nous pouvons l'assurer à nos amis de la campagne, Son Excellence, avisée comme elle l'est aujourd'hui, ne signera pas une seule licence d'auberges sans y être déterminée par le désir dument exprimé des autorités locales. Et, nous l'espérons, quoiqu'on sera repoussé par les magistrats de sa paroisse perdra son temps et ses peines à l'avenir, s'il cherche à obtenir du gouvernement une licence d'auberge.

le pas comme un miracle pour que celui qui éprouve l'irrésistible penchant à boire que donnent les alcools, puisse y résister. Si au lieu de ces sales auberges (tenues non pas toujours, mais bien souvent par des ivrognes et des vagabonds) on encourageait partout l'établissement de maisons de tempérance, le voyageur n'en serait que mieux... car rien n'est plus ridicule et plus faux que l'idée qu'il soit nécessaire de faire usage de boissons évanescantes lorsqu'on voyage ; et l'on tarirait la source de mille malheurs. Mais les maisons de tempérance n'auront-elles quelque chance de succès que lorsque le nombre des maisons licencées pour vendre des boissons fortes sera diminué... ?

La diminution, en attendant qu'on puisse dire la destruction complète des auberges, voilà donc ce à quoi doivent travailler partout les vrais amis du pays, pendant ce mois. L'administration corrompue que nous avions l'an dernier, qui avait plus d'intérêt à corrompre le peuple qu'à le bien gouverner, a donné une foule de licences à des personnes à qui la magistrature et les autorités compétentes dans les différentes localités en avaient refusées. Nous sommes bien assuré que cet abus criant va disparaître cette année. En effet les magistrats et les marguilliers dans les différentes paroisses ne sont-ils pas les meilleurs juges pour décider si telle et telle personne parmi eux est qualifiée ou non à tenir auberge. N'est-ce pas à eux qu'il appartient de juger du nombre d'auberges dont ils ont besoin ? Et n'est-ce pas vouloir tout à la fois insulter et corrompre une paroisse que de lui imposer des auberges dont elle n'a pas besoin ! Voilà pourtant ce qui s'est fait l'an dernier. Mais, nous pouvons l'assurer à nos amis de la campagne, Son Excellence, avisée comme elle l'est aujourd'hui, ne signera pas une seule licence d'auberges sans y être déterminée par le désir dument exprimé des autorités locales. Et, nous l'espérons, quoiqu'on sera repoussé par les magistrats de sa paroisse perdra son temps et ses peines à l'avenir, s'il cherche à obtenir du gouvernement une licence d'auberge.

FAITS DIVERS.

ASSEMBLEE IRLANDAISE

EN FAVEUR DU RAPPEL DE L'UNION DE L'ANGLETERRE ET DE L'IRLANDE.

Une assemblée d'Irlandais de cette ville a eu lieu hier soir dans la salle du marché Bonsécours ; la foule était considérable, il y avait au moins 1500 personnes présente ; Chas. J. Coursol écriv. avocat, fut appelé à la présidence. Ce jeune M. qui ne s'attendait nullement à cet appel s'y refusa longtemps, mais enfin entraîné par la foule il fut forcé de se rendre aux vœux de l'assemblée. M. Coursol en ouvrant la séance leur dit qu'il n'avait pris aucune part dans la convocation de cette assemblée, qu'il n'avait pas même eu communication des résolutions qui devaient être proposées, etc. Plusieurs résolutions furent ensuite passées ayant toutes trait à la situation malheureuse de l'Irlande et demandant aussi le rappel de cette union que les Irlandais considèrent comme la cause de tous leurs maux. M. Devlin, avocat de cette ville, qui avait pris la part la plus active dans la convocation de l'assemblée s'adressa très au long à la foule, fit des reproches très ardents aux chefs de la population irlandaise, les accusant de les avoir trahis en cette occasion, parcequ'ils n'avaient pas cherché à obtenir des places mais ajouta M. Devlin à l'avenir on pourra se passer d'eux. Quelques autres s'adressèrent aussi à l'assemblée. Ensuite M. Coursol prit de nouveau la parole en anglais et dit qu'il remerciait ses compatriotes Irlandais de l'avoir appelé à présider une assemblée aussi considérable, qu'il aurait préféré qu'ils eussent choisi à sa place un homme plus âgé et de leur origine. Que toutes les résolutions qu'ils venaient d'adopter étaient restreintes dans les limites de la légalité, qu'elles n'étaient que des demandes justes et constitutionnelles, et que lui M. Coursol était prêt comme Président de l'assemblée à en partager la responsabilité, mais qu'il ne pouvait pas en faire autant des sentiments exprimés par M. Devlin et qu'il était loin de les partager tous. M. C. leur dit que si les chefs de la population irlandaise n'étaient pas présents en cette occasion, c'est qu'ils devaient avoir de bonnes et de justes raisons pour en agir ainsi. Que lui M. C. reposait dans ces chefs la plus grande confiance, qu'ils les croyaient incapables de trahir la cause des irlandais ou celle du parti libéral auxquels ils appartenaient. M. C. leur dit de ne pas faire de cette réunion une occasion de désunion parmi eux, que le parti libéral avait besoin de toutes ses forces et que toute division serait fatale à nos intérêts. Que les irlandais ne devaient pas écouter ceux qui leur prêchent la division, ne pas écouter ceux qui veulent se rendre populaires par l'intrigue et la ruse, qu'il était temps de briser toute espèce de coteries et de ne pas faire attention à, mais au contraire de traiter avec mépris certains petits journaux qui ne sont établis que dans le but de créer de la division dans les rangs-serrés des réformistes. Qu'ils pouvaient être certains que tous les canadiens français avaient pour la malheureuse Irlande une sympathie profonde et réelle etc., puis l'assemblée se dispersa paisiblement.

Une relique de guerre.—Des ouvriers en démolissant une vieille bâtisse dans la cour de l'Hôtel-Dieu à Québec, qui autrefois a servi de corps de garde, ont trouvé un boulet de canon dans la muraille, qu'on dit avoir été batié il y a plus de 120 ans.

Singulière coïncidence.—Le prince de Joinville, nos lecteurs doivent se rappeler, a publié un fameux pamphlet dans le mois de mars 1844. Dans cet ouvrage il désignait la petite ville de Newhaven comme étant l'endroit le plus favorable pour effectuer un débarquement en Angleterre. Par la plus singulière des coïncidences, c'est justement à

Newhaven, 4 ans plus tard dans le mois de mars 1848 que son père et sa mère débarquaient, non conquérants !

Grosse-Île.—Nous sommes bien aise de voir que le gouvernement prend de bonne heure cette année toutes les précautions pour mettre la station de la Quarantaine à la Grosse-Île sur un pied effectif. Nous lisons dans le *Canadien* d'hier.

Le bateau à vapeur *Saint-Peter*, qui doit faire le service de la Grosse-Île pendant cet été, laissera Montréal mardi ou mercredi, nous dit-on, avec des troupes. M. le docteur Fortin, qui pratiquait à Laprairie, a été nommé assistant du docteur Douglas. Le docteur Jacques, médecin-inspecteur de la station est parti samedi dernier pour se rendre à son poste, suivant les instructions qu'il en avait reçues du gouvernement.

Le gouvernement a accordé permission au *Dalles* et au *Jefferson*, deux bateaux à vapeur appartenant au département des revenus des Etats-Unis, de descendre par le St. Laurent à un port quelconque de l'Atlantique.

Pont de St. Eastache.—Nous apprenons avec plaisir que le pont bâti sur la rivière Jésus, vis-à-vis St. Eastache par MM. Leprohon et Berthelot de cette ville a été examiné par des experts suivant le désir de l'acte provincial et que le dit pont a été trouvé solide, suffisant, sûr et sous tous les rapports suivant l'intention et le sens du dit acte. Le pont sera ouvert au public mercredi prochain.

Soirée à Monklands.—Des invitations viennent de sortir pour une soirée à Monklands mardi prochain le 16.

Nous regrettons d'apprendre que la plus grande misère se fait sentir dans le Cap-Breton et le District de Gaspé.

Arrivages d'outre-mer.—La flotte du printemps commence à arriver à Québec et à Montréal. Parmi les vaisseaux arrivés sont les suivant : *Montreal, Britannia, Great Britain, Cambria, Pearl, Finland, Pingalson, James Fagan, New-York, St. Andrews, Torrance, Cherokee, Malacca, Sir Richard Jackson, Mearns, Bellona, Paragon.*

Les Drs Nelson, Arnoldi, Codere, Sabourin, Pelletier, Bibaud, Hall, Campbell, Boyer, David, McDonald, Charlebois, Badgley, Sewell et Crawford, partis hier soir pour Québec, afin d'assister à la seconde session du collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, dont ces messieurs sont membres.

Théâtre-Royal.—C'est jeudi prochain que MM. les Amateurs Canadiens donnent une représentation au profit de M. DeWalden. Ces messieurs offrent au public un programme attrayant, deux charmantes pièces nouvelles. Les officiers de la garnison se joignent à eux et joueront une excellente farce. La soirée est sous le patronage immédiat de Son Excellence le gouverneur-général. Sans doute, il y aura foule.

BON EXEMPLE.—Nous apprenons avec plaisir que M. Clément Cazeau, ci-devant instituteur, vient d'obtenir une situation au bureau des postes de cette ville. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que c'est le premier Canadien français, qui, à notre connaissance, ait obtenu de l'emploi dans ce département. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir le système d'exclusion pratiqué jusqu'à ce jour disparaître peu à peu ; et bientôt nous espérons, les Canadiens français jouiront, avec leurs frères d'une autre origine, de la portion du patronage de la Couronne, à laquelle ils ont droit par leur éducation et leur importance numérique.

Canadien. Nous espérons que ce bon exemple sera suivi bientôt au bureau de Montréal où le besoin de Canadiens-Français connaissant bien le Bas-Canada se fait tous les jours sentir.

Maison Plamondon.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de cet établissement qui blée dans une autre colonne. La vogue et la popularité que M. PLAMONDON a su donner à sa maison est légitime et bien méritée. Elle ne peut qu'augmenter encore cette année, car son magasin a subi d'importantes augmentations et améliorations. Dans ce vaste EMPORIUM vous trouverez tout ce qu'il vous faut. M. P. reçoit maintenant un grand assortiment d'effets et marchandises. Mais c'est pour les HARDWARE faites à bon marché que cette maison est sans rivale. N'achetez rien sans lui faire une visite auparavant.

Hotel du Canada.—Nous n'avons pas besoin de recommander aux voyageurs la maison si bien tenue en cette ville par Mde. St. Julien. L'Hotel du Canada est assez connu en Canada et à l'étranger pour être toujours plein durant la saison.

M. BOIVIN reçoit maintenant à son nouvel établissement un RICHES ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES ET ARTICLES DE BOUT, que nous recommandons à l'attention spéciale du public canadien.

Le Journal l'*Albion* de New-York vient d'être vendu par le Dr. Bartlett à M. Wm. Young pour \$20,000.

Nous lisons dans le *Pilot* de ce matin que George Desbarats, écriv. l'Imprimeur de Sa Majesté a cessé d'avoir aucune connexion avec le *Mercury* de Québec, dont il était un des co-propriétaires.

Le nouveau steamer de la ligne Cunard l'*America* passe pour un des meilleurs de cette ligne. Il est accompli son premier voyage de Liverpool à New-York en 14 jours. Ce magnifique vaisseau a des chambres commodées pour 180 à 196 passagers et peut porter à la fois 800 passagers y compris le équipage. Il a 250 pieds de long, 88 de large, un tonnage de 1840, un engin de la force de 650 chevaux et a coûté £80,000 stg.

Démission de M. A. B. Papineau.—Le gouvernement vient de faire un acte de justice que le pays attendait avec impatience depuis longtemps, la démission de M. André Benjamin Papineau le grand éteignoir de St. Martin de la commission des Petites Causes et de la Paix de ce District. La conduite de M. Papineau a été depuis plusieurs années honteuse, scandaleuse et coupable au plus haut point. Au lieu de faire respecter et exécuter les lois, il ne faisait que les mépriser et les violer. Magistrat prévaricateur, il oubliait ses devoirs et obligations pour semer le trouble et le désordre autour de lui. En vain sous l'administration Viger Papineau sa conduite fut elle représentée à l'Exécutif dans son vrai jour. En vain deux ou trois

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR." N° 122, RUE ST. PAUL,

HABITANS DU CANADA, ATTENTION! Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. Et mangeant vous devenez riches, libres et indépendants.

Le Soussigné en offrant ses remerciements sincères aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet. Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDÉS FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra toujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

Table listing various goods and their prices, including items like Surtouts Tweed Gris, Surtouts Frocks, and various fabrics.

HAUTES FAITES A VENDRE. Surtout Drap superfine noir, Chesterfield Drap français, Habit Chasse Casimere, Vestes Satin noir, etc.

HAUTES FAITES A ORDRE. Pantalon Casimere noir, Do do carotté, Do do Basquin gris, etc.

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE. LOUIS PLAMONDON. M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour aucun établissement public.

GROCERIES & EPICERIES. NOUVEL ETABLISSEMENT. Au coin des rues McGill et Saint Joseph. M. L. A. GARBAU.

ETABLISSEMENT DE BOURNE. RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE, POTERIE, &c. 87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal.

MEUBLES DE MENAGE. ETABLISSEMENT DE GATES. dans la rue McGill. SI NON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix...

L. P. BOUVIN, NOTRE DAME ET ST. VINCENT. A VEUTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement a réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout...

TAPIS A L'huile. Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par M. A. LAFLAMME.

LA CLOGHE MONSTRE EST MAINTENANT EXPOSEE aux regards des visiteurs et étrangers DEPUIS 9 H. A. M. A SIX P. M.

J. IRELAND, GRAVEUR. GRANDE RUE ST. JACQUES, A côté de la Banque de l'Amérique du Nord, MONTREAL.

AQUEDUC DE MONTREAL. ARRERAGES POUR L'EAU. FIFTY personnes enlèvent en vers l'Aqueduc pour arrêter pour l'usage de l'eau, tout par le présent...

MARCHANDEUSES NOUVELLES. LES Soussignés annoncent à leurs nombreux lecteurs et au public, qu'ils reçoivent maintenant par le Canada, le Montréal, l'Albion et le Britannia...

THEATRE ROYAL. SOUS LE PATRONAGE IMMEDIAT DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL

BENEFICE D'ADIEU A LA SCENE DE N. DE WALDEN, JEUDI SOIR, LE 11 MAI 1848.

MESSIEURS LES AMATEURS CANADIENS ASSISTES PAR LES Officiers de la Garnison, auront l'honneur de représenter MICHEL ET CHRISTINE,

Comédie en 1 acte par Scribe et Dupin. APRES CEQU Les trois derniers actes de LONDON ASSURANCE, PIÈCE ANGLAISE. Le tout se terminera par LE COMMISSAIRE EXTRAORDINAIRE.



CANAL DE CHAMBLY. A VIS est par le présent donné que l'Eau sera retirée du CANAL DE CHAMBLY, du 10 jusqu'au 26 JUIN prochain, afin de faire quelques réparations nécessaires.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS. M. MCCOY DE la Grande Rue St. Jacques vient de recevoir de Paris, de Marseille et de Bruxelles, plusieurs excellents ouvrages français modernes CLASSIQUES et ROMANCIQUES, qu'il offre en vente à très bas prix.

PORTRAIT DE SA SAINTETE' LE PAPE PIE IX. GRAVURE EN TAILLE DOUCE SUR ACIER. A VENDRE 30 SOUS. CHEZ JOHN MCCOY, Grande Rue Saint Jacques.

Portraits d'après nature des Membres du Gouvernement Provisoire EN FRANCE. Magnifique gravure en taille douce sur acier, représentant le groupe de ces hommes célèbres, à vendre seulement 75 cts, chez JOHN MCCOY, Grande Rue Saint Jacques.

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL. MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'obtenir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux dames et messieurs (voyageant ou résidant).

LES FAMILLES. trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les cuisines les plus attentives. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES OMNIBUS. seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage. 5 mai.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig potro voisin de P. MOREAU écr. avocat. 5 mai.

AVIS IMPORTANT. L'Encouragement d'une année étant une époque favorable pour renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les propriétaires que les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMEES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelque temps. Ainsi en payant une année d'avance on s'abonne, sur plusieurs complant, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN. C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE, il n'est plus de vous abonner, car le nombre des défilés est limité. 8 janvier.

rappels de commissaires nommés à cet effet se prononcèrent contre le coupable, M. Papineau ne fut pas démis, parcequ MM. Viger et Papineau s'en servaient pour essayer de faire de la division dans la localité; parcequ'un esprit avec de tels instruments corrompu et séduire le peuple au lieu de le servir, M. Papineau travailla contre la loi des écoles, la loi la plus importante, la plus nécessaire de toutes nos lois pour le salut du peuple et le milieu qui avait proposé et fait passer cette loi le laissa impunément détruire son œuvre! Et les partisans de ce ministère défendirent sa conduite? C'est ainsi qu'après les amis dévoués actuels de notre nationalité s'efforçaient de parer les inconvénients et les injustices de l'union et de sauver le peuple du naufrage.

Election de Québec.—Joseph Légaré, fils, etc., se présente en concurrence avec Dandur Ross, etc.; son adresse se trouve dans les journaux de Québec.

Un nouveau steamboat nommé l'Ottawa a été lancé samedi soir, au pied du courant; il est destiné à voyager entre la Chine et Carillon touchant à Bytown. Son engin qui a le pouvoir de 75 chevaux vient de la fonderie de M.M. Bush et Co.

Mercredi dernier, Pierre C. Duranceno, etc., a été admis à la pratique du barreau, après avoir subi son examen devant son honneur le juge en chef, M. D., et étudié sous l'hon. A. N. Morin et J. F. Pelletier, écrivain.

Au nombre des étudiants qui ont été admis à la pratique de médecine le 5 au collège McGill, se trouvent MM. Lo gère et Parachand, de Montréal. M. M. André Séguin de St. Malctaine et Leonard Lapaille, de Montréal ont été admis à la pratique par l'école de Médecine incorporée.

Nos lecteurs seront sans doute aussi amusés que nous en lisant la lettre qui suit. Il paraît que ses signatures ont pu à un sérieux la Depeche signée Laratine, publiée dans notre dernière feuille. Pour des Français, c'est très peu spirituel. Ces MM. ne savent-ils pas qu'en France, en Angleterre et aux Etats-Unis on fait usage tous les jours des plus grands noms dans des écrits de ce genre et cela sans les profaner le moins du monde?

Montréal, 8 mai 1848. M. L. O. LE TOURNÉY, Rédacteur-en-chef de la Revue Canadienne.

Monsieur, Le nom de Lamartine est depuis longtemps un nom grand parmi les grands. La tâche pénible et glorieuse qu'il poursuit aujourd'hui avec un si noble et généreux patriotisme, lui a conquis l'une des plus belles pages sur les tables de l'histoire.

Pour un nom si beau, si pur, si noble! et Canadien, n'est-ce pas un acte coupable à l'égard de nos vœux. Au-si quand, dans l'intérêt d'une polémique, qui nous est étrangère, vous avez fait descendre dans l'arène, le nom de Lamartine, vous nous avez blessés profondément, comme français; notre cœur a saigné de douleur.

Protester, protester de toutes nos forces contre l'acte sacrilège que vous avez commis! c'est notre droit, c'est notre devoir, nous venons l'exercer. En conséquence nous vous invitons Monsieur et vous requérons au besoin d'insérer notre lettre dans votre plus prochain numéro.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur Vos très humbles serviteurs, PIERRE LA FARGE, D. LATFÉ, J. DENOCHÉZ, AUGUSTE REGNIER, P. E. PICHAULT.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. Le moment approche enfin où nous allons avoir la solution de cette espèce de problème que chacun se pose depuis deux mois sans pouvoir le résoudre: "Le traité sera-t-il ou non ratifié à Québec?" Dieu seul peut savoir les conjectures, les calculs, les assertions, les ouï-dit, qui ont exercé à ce sujet la plume des correspondants et les journalistes. Aujourd'hui même que M. Nathan Clark est à Mexico et que M. Sevier doit l'y avoir rejoint; aujourd'hui que la présence des commissaires américains devrait donner aux probabilités une tournure décisive—soit pour, soit contre—il est impossible de puiser dans le choc des opinions qui nous arrivent de toutes parts, une idée exacte de la situation. Nous sommes toutefois de ceux qui espèrent dans le bon sens du peuple mexicain. Quant à l'objection tirée de l'impossibilité de réunir à Québec un nombre suffisant de députés, elle n'a plus aujourd'hui rien de sérieux. Les 6 avril, cinquante six membres des deux chambres étaient déjà présents, et il n'en fallait plus que seize pour mettre le congrès en état de siéger légalement. Le Monitor a, du reste, publié la liste de ceux qui ne se sont pas encore rendus à l'appel de leur devoir: ils sont au nombre de 37, dont 4 sénateurs; on est en droit d'espérer que cette espèce d'opposition, au pilori de l'opinion publique, aura décliné les tiédes et pressés les retardataires.

Les correspondances nous signalent, en général, les dispositions les plus pacifiques et les plus sages chez la majorité des membres déjà réunis. Cette tendance est même tellement décidée, qu'il est question d'inaugurer la session nouvelle en portant Herrera à la présidence: ce serait là, sans contredit, la meilleure garantie que l'on pût donner à la cause de la paix et au gouvernement de Washington, car c'est pour avoir voulu rester fidèle à l'une et trahir avec l'autre qu'Herrera s'est vu renverser il y a deux ans, du siège présidentiel. Il serait, du reste, égaré que l'on sût une bonne fois à quel s'en tenir, car l'incertitude a part ses

tourments traditionnels, pourrait bien avoir, dans la situation actuelle des inconvénients politiques. Dans quelques jours, les conventions de Baltimore et de Philadelphie vont se réunir, pour agiter, au nom des deux grands partis du l'Union, les mérites des candidats à la présidence. Or, il est évident que la première question du programme qu'elles vont dresser sera relative à la guerre mexicaine, et ce sera certainement l'événement le plus redoutable pour les professions de foi, si à ce moment l'alternative n'est pas définitivement résolue. M. Polk, par exemple, dont les velléités de réélection prennent chaque jour plus de consistance, aurait une position beaucoup plus belle et plus franche, s'il pouvait se présenter devant son parti avec une situation complète et tranchée, soit que la paix eût consacré ses conquêtes, soit que la reprise de la guerre eût ouvert le Mexique entier à ses ambitieuses aspirations. De leur côté, les whigs auraient le champ plus libre pour l'expression de leurs doctrines, et leurs chances de triomphe, qui reposent principalement sur l'opposition aux actes du pouvoir actuel, y gagneraient probablement quelque chose.—Courrier E. U.

BUREAU DE SECRÉTAIRE. Montréal, 6 mai, 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes savoir: Louis Labrière-Viger, etc., pour être avocat, procureur-solléateur et conseil dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans cette partie de la province ci-devant la Bas-Canada. Hiram Johnson, etc., pour être arpenteur dans la susdite partie de la Province du Canada. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général remettre André Benjamin Papineau, etc., de la commission de la paix du District de Montréal ainsi que de la commission des petites causes pour la paroisse de St. Martin.

Naissance. En cette ville, le 6 du courant, la dame de M. Louis Joseph Racine, a mis au monde une fille. A l'Industrie, le 2, la Dame de Genard Tardieu de Lanaudière, etc., a mis au monde une fille.

MARIAGE. A Paris, le 5 avril dernier, par le Nonce du Pape, M. le Comte De Doutier de Rommanauch, à Dlle. Charlotte seconde fille de Wm. Gillingham, etc. Le 4 mai, à la Chapelle St. Louis, Québec, par le révérend M. Belle-Isle, assistant secrétaire de sa grâce l'Archevêque de Québec, P. Ginzara, etc., marchand, à Dlle. Antoinette Balzatti, fille aînée de feu G. D. Balzatti et de dame Magdeleine Roumain, tous deux de Québec.

En cette ville, le 25 avril dernier, par le révérend M. Connelly, J. M., a été béatifié, Col. Maxwell, de Ste. Catherine H. C. à Dlle Suzanne Charlotte, fille aînée de feu F. Langlois, etc., Seigneur de St. George.

Deces. Hier, en cette ville, Henry Goffin, etc., Notaire Public à l'âge de 57 ans.

A la Congrégation de Notre-Dame de cette ville, le 4 mai, la Saer Marie Léonie dite St. Alphonse, à l'âge de 26 ans dont 10 passés en religion.

En cette ville, le 6 du courant, après une maladie de plusieurs mois qu'elle a souffert avec une admirable résignation, dame Emilie Cardinal, épouse de F. M. Belinge, etc., est décédée.

A l'Assomption, le 4 du courant, Joseph Shanche, etc., à l'âge de 55 ans.

Au même lieu, le 7, après une maladie de 15 jours, Dlle Elzire Lesage, fille de M. Denis Lesage, âgée de 13 ans et 5 mois.

A St. Michel d'Yamaska, le 4 du courant, Amable Paradis, etc., marchand, âgé de 32 ans.

AVIS. A JOURD'HUI le SIXIEME jour du mois de MAI mil-huit-cent-quarante-huit, approchant, sera comparu par devant nous JUSTE A. LABADIE & JOSEPH BELLE, deux des Juges de Paix, pour le District de Montréal, les Sieurs Olivier Fréchet, maître entrepreneur, Louis Comte, maître en son entreprise, et Antoine Dubois dit Lataudière, bourgeois, tous trois de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, experts nommés pour examiner le pont érigé par Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot, fils, tous deux citoyens de Montréal, dans le dit District sur la Rivière Jésus, vis-à-vis le village de St. Eustache, en vertu d'un acte du Parlement Provincial, Chapitre quatre-vingt-dix-neuf, du dixième et onzième années du règne de Sa Majesté Victoria, intitulé: acte pour autoriser Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot, le comte de la Cité de Montréal, bourgeois, à construire un Pont de pierre sur la rivière Jésus, au village de St. Eustache, entre les paroisses de St. Eustache et de St. Rose.

Lesquels dits experts certifient à quel il appartient que de journaux six de mai courant, ils ont fait l'examen du dit Pont, (seulement par eux préalablement prêtés devant les dits Juges de Paix) d'après laquelle visite et l'examen du dit Pont, ils se sont trouvés d'avis unanime que le dit pont est solide, suffisant, et dans tous les rapports satisfaisant l'intérêt et le sens de l'acte susdésigné mentionné. En foi de quoi les dits Experts ont signé à Montréal, susdit.

OLIVIER FRÉCHETTE, LOUIS COMTE, ANT. D. LATOURELLE, J. A. LABADIE, J. BELLE, Juges de Paix pour le District de Montréal 8 mai.

NOTICE. THIS DAY, the SIXTH day of the month of May, one thousand eight hundred and forty-eight, after noon, have appeared before us JOSEPH A. LABADIE & JOSEPH BELLE, two of the Justices of the Peace for the District of Montreal, M. Olivier Fréchet, undertaker, M. Louis Comte, mason and M. Antoine Dubois dit Lataudière, gentleman, all three of the city of Montreal, experts named to examine the bridge built by Edouard Martial Leprohon & Joseph Amable Berthelot, Jr., both esquires, of Montreal, in the said District on the River Jésus opposite the Village of St. Eustache, aforesaid in virtue of an act of the Provincial Parliament, chapter, ninety-nine of the tenth & eleventh years of the reign of Her Majesty Queen Victoria, intitled: an act to authorize Edouard Martial Leprohon & Joseph Amable Berthelot the younger of the city of Montreal, esquires, to build a toll bridge on the River Jésus at the Village of St. Eustache, between the parishes of St. Eustache & Ste. Rose.

Which said Experts certify to whom it may belong & appertain that they have examined the said bridge (with having previously been taken by them before the said Justice of the Peace) & that after having visited & examined the said bridge they found themselves of unanimous opinion that the said bridge is solid, sufficient & safe and on all accounts in accordance with the intention and spirit of the above mentioned act. In testimony whereof the said Experts have signed at Montreal, aforesaid.

OLIVIER FRÉCHETTE, LOUIS COMTE, ANT. D. LATOURELLE, J. A. LABADIE, J. BELLE, Justices of the Peace for the District of Montreal. 8 mai, 1848.

VENTE PAR LE SHERIF.

Philippe Turcot vs. Nicolas Poirier, une terre, maison, etc., Côteau St. Pierre, paroisse de Montréal, vente au Bureau du Sherif, le 29 à 11 heures.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs: W. Workman, Président.

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, vendre au N. 124, Rue Notre Dame. VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

CHARLES GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR,

A TRANSPORTE SON MAGASIN AU NO. 87, RUE NOTRE-DAME. VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, 2e PORTE DE M. BOVIN, ORFEVRE.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimeers français Satin, Etoffes pour veste, Chemises fines, Cols, Coll'ets, Cravates, Gants, etc.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. MONTANT des aux Dépositaires le 31 Décembre 1847 £63675 11 7

LICENCES.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvelées comme suit, savoir: Des Epiciers, des Colporteurs, et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le ou avant le 5 AVRIL prochain.

CINQ OU SIX

COMPAGNONS-TAILLEURS Trouveront de l'Emploie en s'adressant à C. GAREAU, Rue Notre-Dame. 21 avril.

LIVRES NOUVEAUX.

LES SOUS-SIGNÉS vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants: L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.

AVIS

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant, John Richardson écé, de l'Acadie, sont priées de les présenter immédiatement au sous-signé, exécuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catharine Antoinette Herse Richardson.

AVIS

LA SOCIÉTÉ qui a existé entre les SOUS-SIGNÉS sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel.

ATTENTION

SOURCES DE VARENNES A LOUER OU A VENDRE. A des conditions très libérales, et à prendre possession le PREMIER 1er MAI prochain, L'ETABLISSEMENT des SOURCES de VARENNES, considérablement augmenté cette année, Mr. BRODEUR, le propriétaire ayant bâti une superbe MAISON à TROIS ETAGES de 96 pieds sur 34, sur la côte, en face de l'ancienne maison.

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR,

POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE. MOULINS DE MONTRÉAL. Coin de la Rue St. Pierre et de la Rue de la Fortification, Anciennement la Fonderie de MM. Hodge et Rodden.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

LES PROPRIETAIRES de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ qui a existé entre les SOUS-SIGNÉS sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel.

BAZAR D'ARTICLES DE GOUT DE M. OLLENDORF.

OU LOTTERIE CI-DEVANT TENUE PAR M. REHFISCH. M. OLLENDORF a l'honneur d'annoncer les habitants de Montréal, qu'il vient d'ouvrir un BAZAR D'ARTICLES DE FANTAISIE.

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, vis-à-vis de Jos. Dougan, écé. possession donnée en bail à long terme. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diarier

ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848. LES SOUS-SIGNÉS vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRE, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautiful finished Engravings.

AUX MACONS CANADIENS.

ON recevra des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en MAÇONNERIE pour la bâtisse de l'Eglise de St. Andrew, qui devra être érigée près de Beaver-Hall.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal. ON trouve constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remèdes et parfums de curiosités sauvages, et de tous les objets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pilules végétales de Morison, de Cooper, de Brandreth; Elixir Pulmonaire, Baume de Régisse, Baume de cerisier sauvage de Wistar, Salsaparille de Townsend, Vermifuge de Winer, Baume de Miel & C.—21 fév.

A LOUER.

UNE POSSESSION AU R. M. H. Une partie de la MAISON, No. 165, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement. AINSI UN CLOS à BOIS sur la rue Bonaventure, d'un arpent de front sur trois quarts d'arpent de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Bonaventure. Pour les conditions s'adresser à Madame VE. BARRON, No. 18, rue St. Antoine—7 fév.

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, vis-à-vis de Jos. Dougan, écé. possession donnée en bail à long terme. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANÇAISES.

LES SOUS-SIGNÉS ayant été nommé agent par une maison du Havre pour la vente de MEULES de Moulins perfectionnés en France et faits au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chacune meule est composée de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 44 pieds anglais elle peut venir usée de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

L'AMBI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c. AVIS AUX ABONNÉS ET AU PUBLIC. D'ANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1er de Mai prochain, le JOURNAL DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc. à raison de DEUX CH. LINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confieront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de POSTAWA, offre à vendre: 2,000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 et de 30 sur 42 de diverses qualités. AINSI, VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUDREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

AVIS DES POSTES.

COMMENCER JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit renvoyer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDI et JEUDI alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York. Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours là. Bureau-Général de la Poste, Montréal, 27 avril 1848.

MOULANGES FRANÇAISES.

LES SOUS-SIGNÉS ayant été nommé agent par une maison du Havre pour la vente de MEULES de Moulins perfectionnés en France et faits au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chacune meule est composée de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 44 pieds anglais elle peut venir usée de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE à BOIS située dans la paroisse de Beauport. S'adresser à St. Constant, à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.

CHAPEAUX.

HENDERSON, FRERE & CIE, Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin No. 93, rue Notre-Dame, AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE, Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

FERMES A LOUER OU A VENDRE

A des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoit.

CHAPEAUX DE SOIE.

Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. PRIX.—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM Littéraire et Musical de la Revue COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX: 20s.—Elegamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.—nim.

AVIS.

LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE, seront continuées à l'avenir par les SOUS-SIGNÉS sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP. JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP. Montréal, 1 fév. 1848.

J. D. BERNARD

A transporté son magasin de la rue St. Paul, No. 168, à la rue St. Jacques, No. 108.

INFORMATIONS DEMANDÉES.

ON demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOUIN, Imprimeur, ci-devant de Québec. Ceux qui pourraient savoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à sa famille, en communiquant ces informations au Bureau de ce journal.—Montréal, 25 avril 1848.

AVIS.

LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE, seront continuées à l'avenir par les SOUS-SIGNÉS sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP. JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP. Montréal, 1 fév. 1848.